



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET DE LA MOSELLE

Direction Départementale  
des Territoires

Metz, le 06 juillet 2017

Service Aménagement  
Biodiversité Eau  
Police de l'Eau  
Délégation Territoriale de  
Sarreguemines

**SNCF RESEAU**  
**Agence Projets Alsace Lorraine**  
**Champagne-Ardenne**  
**2, rue Royale**  
**Tour COISLIN**  
**57000 METZ**

Affaire suivie par Pascal ANDRES  
[pascal.andres@moselle.gouv.fr](mailto:pascal.andres@moselle.gouv.fr)  
03 87 28 33 42

**Objet :** Dossier de déclaration concernant des travaux de remplacement d'un pont-rail SNCF  
disposé sur un cours d'eau sur la commune de REMILLY.  
Mise à jour du dossier n° 57-2017-00099

**Réf :**

**P.J :**

Messieurs,

Après instruction de votre dossier de mise à jour n° 57-2017-00099 de déclaration au titre  
du code de l'environnement (Loi sur l'Eau), concernant l'opération suivante :

➤ **Travaux de remplacement d'un pont-rail SNCF disposé sur un cours d'eau sur la  
commune de REMILLY,**

pour lequel un récépissé vous a été délivré en date du 9 juin 2017, j'ai l'honneur de vous  
informer que je ne compte pas faire opposition à votre déclaration.

Dès lors, **vous pouvez entreprendre cette opération à compter de la réception du présent  
courrier.**

Copies du dossier de déclaration, du récépissé et de ce courrier, sont adressées dès à  
présent à la mairie de la commune de REMILLY où cette opération doit être réalisée, pour affichage  
pendant une durée minimale d'un mois. Ces documents seront mis à la disposition du public sur le site  
internet de la préfecture de la Moselle durant une période d'au moins six mois. Le dossier de  
déclaration sera également consultable en mairie.

Je vous rappelle que cette décision est susceptible de recours contentieux devant le tribunal  
administratif, par le déclarant dans un délai de deux mois et par les tiers durant un délai de quatre  
mois, dans les conditions définies à l'article R. 421-1 du code de la justice administrative.



Je vous prie d'agréer, Messieurs, l'expression de mes salutations distinguées.

LA RESPONSABLE DE L'UNITÉ POLICE DE L'EAU



VALÉRIE ANTOINE-POTIER

**Copie pour information :**

- AFB  
23 rue des Garennes  
57155 MARLY